

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 27 juillet 2020

L'an deux mil vingt le vingt-sept du mois de juillet à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Domaine de Soulièvres à Airvault, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

27 présents + 1 pouvoir (28 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Mattieu MANCEAU, Viviane CHABAUTY, Frédéric PARTHENAY, Frédérique DAMBRINE, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Laurent FALACHO, Gaëtan GARREAU, Thierry BOUYER
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Fabrice DURAND, Jérôme GLORIAU
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Mathias DIXNEUF, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

1 pouvoir :

- ✓ Dominique GUILBOT a donné pouvoir à Lucette ROCHER

Excusés : Dominique GUILBOT, Claudie VALET

Pascal BIRONNEAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Jeudi 23 juillet

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

COVID 19 – Dégrèvement de Contribution Foncière des Entreprises (CFE) pour 2020

- ✓ Vu la 3^e loi de finances rectificative pour 2020 article 3,
Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés le Conseil Communautaire décide :
- ✓ D'instaurer le dégrèvement exceptionnel de cotisation foncière des entreprises au profit des entreprises de taille petite ou moyenne de secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire.
- ✓ De charger le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

A Airvault, le 27 Juillet 2020
Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20200730-181-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 30-07-2020

Publication le : 30-07-2020

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48